



✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Déclaration liminaire de SUD éducation 34 à la Formation Spécialisée Départementale du 25 juin 2024

Nous ne pouvons aujourd’hui parler d’autre chose que du fascisme qui de ses cendres a pu renaître et tambourine de nouveau à nos portes, huit décennies après sa mise en déroute. Il se peut que demain, le Rassemblement National et ses alliés obtiennent une majorité des sièges à l’assemblée nationale et par la même occasion les clefs du pouvoir exécutif.

Les gouvernements qui se sont succédés sous la présidence d’Emmanuel Macron ont fait le choix déletére de mettre en place des mesures pour l’école directement inspirées du programme du RN. Ce projet désastreux a servi de marche-pied à l’extrême droite qui aujourd’hui peut se permettre de surenchérir avec des propositions toujours plus terribles.

Voici une liste non-exhaustive des mesures annoncées et que nous dénonçons avec la plus grande force :

- Après le SNU, instaurer le retour du service militaire national ;*
- Après les manuels labellisés, mettre au centre le « roman national » pour fabriquer de petit·es patriotes dociles qui seront incapables d’exercer une pensée critique ;*
- Après le choc des savoirs et les groupes de niveaux, supprimer le collège unique ;*
- Après le Pacte et les briques de remplacement, instaurer des remplacements obligatoires sans rétribution financière ;*
- Transformer les corps d’inspection en police politique de la « neutralité » ;*
- Sanctionner les chef·es d’établissement qui n’appliqueraient pas des « sanctions plancher » à l’encontre d’élèves perturbateurs ;*
- Envoyer ces mêmes élèves dans des centres éducatifs fermés ;*
- Supprimer le droit du sol, qui est pourtant un des principes fondateurs de notre république ;*
- Empêcher les citoyens binationalisés d’accéder à des postes à responsabilité « stratégiques ou sensibles » ;*
- Expulser du territoire français les élèves sans-papiers que chaque jour nous côtoyons dans nos classes.*

Le RN, fondé par des Waffen SS et des collaborationnistes, reste l’héritier du fascisme. Nous le savons malgré toutes les tentatives de banalisation de ses idées.

S'il obtient le pouvoir, demain les lois que nous devrons faire appliquer, les ordres que nous recevrons seront discriminatoires, racistes, sexistes, LGBTphobes et xénophobes. L'administration portera la responsabilité de les faire appliquer ou non.

N'oublions jamais l'article 11 des statuts de la fonction publique de 1946, rédigés un an après la libération d'une France dont l'administration avait lourdement collaboré : "Tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées". "Responsable", le mot est important. Cette rédaction est toujours en vigueur, et même renforcée d'une seconde phrase dans l'article L121-9 du code général de la fonction publique : "Il n'est dégagé d'aucune des responsabilités qui lui incombent par la responsabilité propre de ses subordonnés."

Nous désobéirons à tout ordre discriminatoire, illégal et/ou anticonstitutionnel. Et nous appelons solennellement tou·tes les fonctionnaires, quel que soit leur niveau de responsabilité à résister à toute tentative de compromettre l'intérêt public.

Luttons ensemble contre le fascisme.